

Département :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES 2018

Commune du lieu **IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RÉSEAUX 2017**  
d'imposition :

<b>Motif(s) du dépôt :</b>	<input type="checkbox"/> Augmentation de la surface des locaux	<input type="checkbox"/> Variation d'un élément d'imposition (puissance ou nombre d'installations)
	<input type="checkbox"/> Diminution de la surface des locaux	<input type="checkbox"/> Dépassement du seuil de 100 000 € (location nue)
	<input type="checkbox"/> Variation du nombre de salariés (crédit d'impôt, réduction artisan, ...)	<input type="checkbox"/> Cessation ou fermeture d'installation à la date du : ...../...../..... <input type="checkbox"/> Autre (cocher la case et préciser le motif)

Cette déclaration est à adresser au service des impôts des entreprises dont relève chaque établissement ou installation au plus tard le 3 mai 2017. Les entreprises redevables de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) complètent impérativement le cadre A et joignent l'annexe relative à la composante de l'IFER due en cas de nouvelle installation ou de modification d'un élément d'imposition (variation de puissance ou du nombre d'installations, etc.).

**A1 IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE ET DE L'ÉTABLISSEMENT**

Dénomination ou nom et prénom	1												
Activités exercées	2												
Adresse dans la commune	3												
Adresse où doit être envoyé l'avis d'imposition en cas d'édition sous format papier	4												
Numéro SIRET de l'établissement	5												
Code de l'activité de l'établissement (NACE)	6												
Inscription au répertoire des métiers et de l'artisanat	7	Oui				Non							
Comptable de l'entreprise (Nom, adresse, n° de téléphone et adresse électronique)	8												

**A2 ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE EXERCÉE DE MON DOMICILE OU EXERCÉE EN CLIENTÈLE**

Si vous ne disposez d'aucun autre local cochez la case  et précisez la surface occupée pour les besoins de l'activité exercée à domicile : m<sup>2</sup>

**B1 ÉTABLISSEMENTS SOUMIS A LA CFE : RENSEIGNEMENTS POUR L'ENSEMBLE DE L'ENTREPRISE**

Date de création de l'entreprise (jj/mm/aa)		1				
Effectif au cours de l'année civile 2016 <small>1 12 15 16</small>		2				,
Dont affecté à une activité artisanale		3				,
dont	Apprentis sous contrat		4			,
	Handicapés physiques		5			,
Chiffre d'affaires HT ou recettes HT au cours de la période de référence		6				
Recettes brutes HT ou chiffre d'affaires HT provenant de la location ou sous-location d'immeubles nus à usage autre que l'habitation au cours de la période de référence <small>2</small>		7				
Nom et adresse de la personne ayant établi la déclaration si elle ne fait pas partie du personnel salarié de l'entreprise.			À _____ le _____			
Téléphone et adresse électronique :			Signature :			

*Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.*

**B2 RENSEIGNEMENTS POUR L'ÉTABLISSEMENT**

Activités à caractère saisonnier, indiquer la durée d'exploitation en semaines ③	8	
Activité professionnelle exercée à temps partiel ou pendant moins de 9 mois de l'année, cocher la case	9	<input type="checkbox"/>
Nombre de salariés employés par l'établissement depuis au moins un an au 1 <sup>er</sup> janvier 2017 dans <b>une zone de restructuration de la défense</b> ①	10	,
En cas d'éolienne produisant de l'énergie électrique, cocher la case et souscrire l'annexe n° 1519 D-eol-SD	11	<input type="checkbox"/>
Date de raccordement au réseau de l'établissement produisant de l'énergie électrique (jj/mm/aa) ⑤	12	
Pour les ouvrages hydrauliques, indiquer le prorata hydraulique relatif à la commune d'imposition (nombre avec deux chiffres après la virgule) et souscrire l'annexe n° 1519 F-hydra-SD	13	%

**C BIENS PASSIBLES D'UNE TAXE FONCIÈRE** ⑥ Si les biens sont pris en location ou en sous-location, joindre **obligatoirement** une copie du bail. *SI LE CADRE C EST INSUFFISANT, JOINDRE UN ÉTAT ÉTABLI SUR CE MÊME MODÈLE*

**Informations obligatoires.** En vertu du 2 de l'article 1729 B du code général des impôts (CGI), les omissions ou inexactitudes constatées dans un document qui doit être remis à l'administration fiscale entraînent l'application d'une amende de 15 € par omission ou inexactitude sans que le total des amendes applicables aux documents devant être produits simultanément puisse être inférieur à 60 € ni supérieur à 10 000 €. Si ce cadre est insuffisant, joindre un état établi sur ce même modèle. Si vous avez coché la case A2 de la page 1, vous êtes dispensé de remplir ce cadre sauf si vous avez libéré un bien, auquel cas il convient de rappeler sur les lignes n° 1 à 7 le bien et sa date de fin d'occupation.

**Bien n° 1**

Nature du bien ⑦	1	
Adresse du bien	2	
Situation du bien (bâtiment, étage, escalier)	3	
Le cas échéant, numéro de lot dans la copropriété	4	
Identité de l'occupant précédent	5	
Date de début d'occupation du bien	6	
Date de fin d'occupation du bien	7	
Superficie totale des locaux en m <sup>2</sup>	8	
Détail (en m <sup>2</sup> ) de l'affectation de la superficie à usage :	9	
- professionnel	10	
- industriel	11	
- commercial	12	
- d'habitation	13	
Détail (en m <sup>2</sup> ) de l'utilisation des surfaces à usage professionnel en :		
- Magasin	14	
- Entrepôt	15	
- Bureau	16	
- Autres à préciser	17	
Vous êtes :		
- Propriétaire	18	<input type="checkbox"/>
- Locataire	19	<input type="checkbox"/>
Dans l'affirmative, préciser le nom et l'adresse du propriétaire et joindre une copie du bail :	20	
- Sous-locataire	21	<input type="checkbox"/>
Joindre le contrat de sous-location et préciser les noms : - du propriétaire, ainsi que son adresse :	22	-
- du titulaire du bail :	23	-
- En domiciliation commerciale	24	<input type="checkbox"/>
Joindre le contrat de domiciliation commerciale et préciser les noms : - du propriétaire, ainsi que son adresse :	25	
- de la société hébergeante :	26	
- En domiciliation à titre gratuit	27	<input type="checkbox"/>
Joindre le contrat ou la convention de domiciliation et préciser les noms : - du propriétaire, ainsi que son adresse :	28	-
- de la société hébergeante :	29	-
En cas de partage des locaux, indiquer le nom des autres utilisateurs :	30	
Si vous disposez de places de parkings réservées exclusivement à l'exercice de votre activité professionnelle, précisez leur nombre et leur adresse :	31	
Les membres de SCM indiquent le SIREN de la SCM et la surface du bien occupée à titre privatif :	32	SIREN : Surface en m <sup>2</sup> :

Les loueurs en meublé précisent la nature du local loué :

- local d'habitation personnelle classé « meublé de tourisme »	33	<input type="checkbox"/>
- local d'habitation personnelle loué meublé autre que ceux visés aux 1° et 2° de l'art. 1459 du CGI	34	<input type="checkbox"/>
- autre local loué meublé	35	<input type="checkbox"/>
Pour les biens bénéficiant de la réduction prévue à l'article 1518 A bis du CGI, indiquer ⑧ :	36	-
- le pourcentage de réduction (100, 75, 50 ou 25 %)	37	-

## D EXONÉRATIONS ET ABATTEMENTS

Si vous remplissez les conditions, veuillez indiquer l'exonération pour laquelle vous désirez opter	Cocher ci-dessous les cases correspondant à votre choix (une seule ligne de choix possible)		
EXONÉRATIONS ACCORDÉES SUR DÉLIBÉRATION DES COLLECTIVITÉS LOCALES	CFE	CVAE ⑨	
Entreprises de spectacles vivants (art. 1464 A-1° du CGI) ⑩	1	2	
Établissements de spectacles cinématographiques (art. 1464 A-3° à 4° du CGI) ⑩	3	4	
Entreprises nouvelles (art. 1464 B du CGI) dans le cadre : ⑪ (préciser le régime d'exonération, une seule ligne possible)	5a - du régime de l'article 44 <i>sexies</i> du CGI (création d'entreprises nouvelles)	6a	
	5b - du régime de l'article 44 <i>septies</i> du CGI (création de sociétés pour la reprise d'entreprises industrielles en difficulté)	6b	
	5c - du régime de l'article 44 <i>quindecies</i> du CGI (création ou reprise d'entreprises dans les zones de revitalisation rurale)	6c	
« Jeunes entreprises innovantes » ou « jeunes entreprises universitaires » (art. 1466 D du CGI) ⑫	7	8	
Exonération en faveur des caisses de crédit municipal (art. 1464 du CGI)	9	10	
Médecins, auxiliaires médicaux et vétérinaires ruraux (art. 1464 D du CGI) ⑬	11	12	
Activités gérées par des services d'activités industrielles et commerciales (art. 1464 H du CGI) ⑭	13	14	
Indiquer la date de début de gestion : ⑯ 15			
Libraires indépendants (art. 1464 I du CGI) ⑯	16	17	
Établissements situés dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (art. 1466 A-I du CGI) ⑯	18	19	
Établissements situés dans les zones de restructuration de la défense (art. 1466 A-I <i>quinquies</i> B du CGI) ⑯	20	21	
Disquaires indépendants (art. 1464 M du CGI) ⑯	22	23	
Exonération de 100 % de la valeur locative des installations antipollution passibles de taxe foncière et des matériels passibles de taxe foncière destinés à économiser l'énergie ou à réduire le bruit (art. 1518 A du CGI) ⑯	24		
Préciser le n° du bien du cadre C pour lequel l'exonération de CFE est demandée : ⑯ 25			
Abattement de 50 % de la valeur locative des biens passibles de taxe foncière affectés à des activités de recherche industrielle (art. 1518 A <i>quater</i> du CGI) ⑯	26		
Préciser le n° du bien du cadre C pour lequel l'exonération de CFE est demandée : ⑯ 27			
EXONÉRATIONS ACCORDÉES DE DROIT SAUF DÉLIBÉRATION CONTRAIRES DES COLLECTIVITÉS LOCALES	CFE	CVAE	
Établissements situés dans les bassins d'emploi à redynamiser (art. 1466 A-I <i>quinquies</i> A du CGI) ⑯	28	29	
Petites entreprises commerciales situées dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (art. 1466 A-I <i>septies</i> du CGI) ⑯	30	31	
Exonération en faveur de certaines locations en meublé (art. 1459-3° du CGI) ⑯	32	33	
Préciser le n° du bien du cadre C pour lequel l'exonération est demandée : ⑯ 34			
Établissements situés dans les départements d'outre-mer (art. 1466 F du CGI) ⑯	35	36	
Dans ce cas, cocher le taux de l'abattement auquel vous avez droit : - Abattement taux normal 37 <input type="checkbox"/> - Abattement taux majoré 38 <input type="checkbox"/>			
Option pour l'encadrement communautaire ⑯		39	
AUTRES EXONÉRATIONS DE DROIT	CFE	CVAE	
Exonération des diffuseurs de presse spécialistes (art. 1458 bis du CGI) ⑯	40	41	
Exonération de l'activité de production de biogaz, d'électricité et de chaleur par méthanisation, réalisée dans les conditions prévues à l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime (art. 1451-1-5° du CGI) ⑯	42	43	
Préciser le n° du bien du cadre C pour lequel l'exonération est demandée : ⑯ 44			
Exonérations nécessitant une déclaration spécifique n° 1465-SD disponible sur le site <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a> : ⑯	CFE	CVAE	
Exonération relative aux opérations réalisées dans les zones...	- d'aide à finalité régionale (art. 1465 du CGI)	45	46
	- d'aide à l'investissement des petites et moyennes entreprises (art. 1465 B du CGI)	47	48
	- de revitalisation rurale (art. 1465 A du CGI)	49	50